Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 255

Artikel: Entre l'enclume et le marteau
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026316

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il se crée une hiérarchie des destinations accessibles selon la vitesse qu'on est susceptible d'atteindre et chaque catégorie de destination définit une classe correspondante d'usagers. En outre, chaque nouveau réseau a pour effet la dégradation des réseaux de moindre vitesse. Ceux qui ne peuvent compter que sur leur propre corps pour se déplacer sont considérés comme des marginaux ou des infirmes. Dis-moi à quelle vitesse tu vas. je te dirai qui tu es. Depuis un demi-siècle, le véhicule est le signe de la réussite sociale, comme les diplômes sont le signe de la sélection sociale. Partout où l'industrie du transport a fait franchir à ses passagers un seuil critique de vitesse, elle a creusé des *écarts sociaux,* rehaussant le petit nombre pour enfoncer d'autant le plus grand nombre. (...)

Il ne faut pas perdre de vue le fait que les vitesses de pointe accessibles à un petit nombre de gens sont payées un tout autre prix que les grandes vitesses accessibles au grand nombre. Les vitesses de pointe engendrent une élite du mouvoir et du pouvoir; les grandes vitesses font croître les désutilités marginales pour tous, elles font perdre du temps à tout le monde. Chaque dépassement d'un seuil de vitesse augmente d'autant la fraction du temps social dévolue au déplacement. C'est pourquoi la limite de vitesse est un garde-fou égalitaire; bien plus, c'est aussi la condition d'une circulation efficace (...)

La circulation nous sert ici d'exemple pour formuler une loi économique générale: lorsqu'un produit excède un certain seuil de consommation d'énergie par tête, il exerce un monopole radical sur la satisfaction d'un besoin, le monopole est institué par l'adaptation de la société aux fins de ceux qui consomment le plus fort total de quanta d'énergie; il est renforcé par l'obligation faite à tous de consommer le quantum minimal sans lequel la machine ne pourrait tourner. Le seuil critique de production de quanta d'énergie peut ne pas être le même d'un produit à l'autre, mais il est déterminable pour chaque grande classe de produits (...)

Entre l'enclume et le marteau

Pour le producteur de lait, le père Noël de cette année a eu l'aspect revêche du père Fouettard. Et « les trois cheveux » qu'on a glissé pour toute aumône dans sa soupe au lait, selon l'expression de M. Brugger, l'ont amèrement déçu. Le petit producteur de lait est la victime d'effets dont il n'est pas la cause; d'où sa grogne.
Le déficit du compte laitier gravite autour de 500 millions de francs. La surproduction laitière serait responsable de cette facture décidément trop élevée. Le marché du lait est en difficulté de façon persistante. Ces difficultés proviennent plus de sa mauvaise orientation que de sa capacité d'absorption.

Un puzzle désuet

La structure du marché du lait est très vieille. Les petits ateliers de fabrication sont un peu partout disséminés. Or la commercialisation du fromage à pâte dure se dégrade au profit des pâtes molles que l'on fabrique peu ou pas. D'autre part la campagne suisse est morcelée à l'infini entre des zones d'ensilages, réservées à la production du lait de consommation, et des zones de non-ensilage, réservées à la production de fromage. Ce puzzle interdit la création de grands bassins fromagers, donc freine la rationalisation.
Pour toutes ces raisons le décalage se fait de plus en plus grand entre la production et les exigences du marché.

L'optique du Conseil fédéral

Conséquence principale de ce décalage : le déficit du compte laitier monte inexorablement. Or, on sait que le prix de base du kilo de lait est du ressort du Conseil fédéral. Et l'optique de ce dernier est également connue : augmenter ce prix de base c'est pousser un peu plus à la production laitière, c'est augmenter le déficit du compte laitier, c'est gravir d'un cran la spirale des prix. Le Conseil fédéral refuse donc une amélioration substantielle. Le petit producteur de lait est prix entre l'enclume d'un marché laitier inadapté et le marteau du Conseil fédéral.

Les paiements directs

Il est très probable que cette situation mène rapidement aux paiements directs en montagne. En effet, les agriculteurs au revenu très modeste de ces zones accèdent beaucoup plus difficilement au progrès technique que leurs collègues de plaine. L'infrastructure agricole des régions de montagne, les difficultés inhérentes au milieu, un manque souvent tragique de formation professionnelle, rendent très difficiles des augmentations rapides de revenu par la seule amélioration de la productivité. Le prix du lait restant stable, il ne reste qu'une voie pour enrayer l'irréversible dégradation de l'agriculture de montagne : les paiements directs.
Sans toucher au produit on rémunère directement le producteur.
Les agriculteurs ne voient pas sans malaise s'imposer cette orientation nouvelle. A leur avis, un autre diagnostic, d'autres conclusions, s'imposent: il leur semble préférable d'exiger une meilleure rémunération de leur produit (surtout en cette époque où les conditions d'approvisionnement se font fantasques) que de se battre sur le montant des paiements directs (qui rémunèrent quoi au fait ?).
La fatalité ou le privilège d'être paysan ? Le hasard qui vous fit naître au flanc d'une montagne ? Le sort qui fit de vous un homme de la terre dans ce monde de machines ?
Peut-on imaginer une défense professionnelle sur de telles bases ? Les décisions de Noël montrent à l'évidence qu'il faudra bien le faire.